



JANVIER
N° 1 - 2002

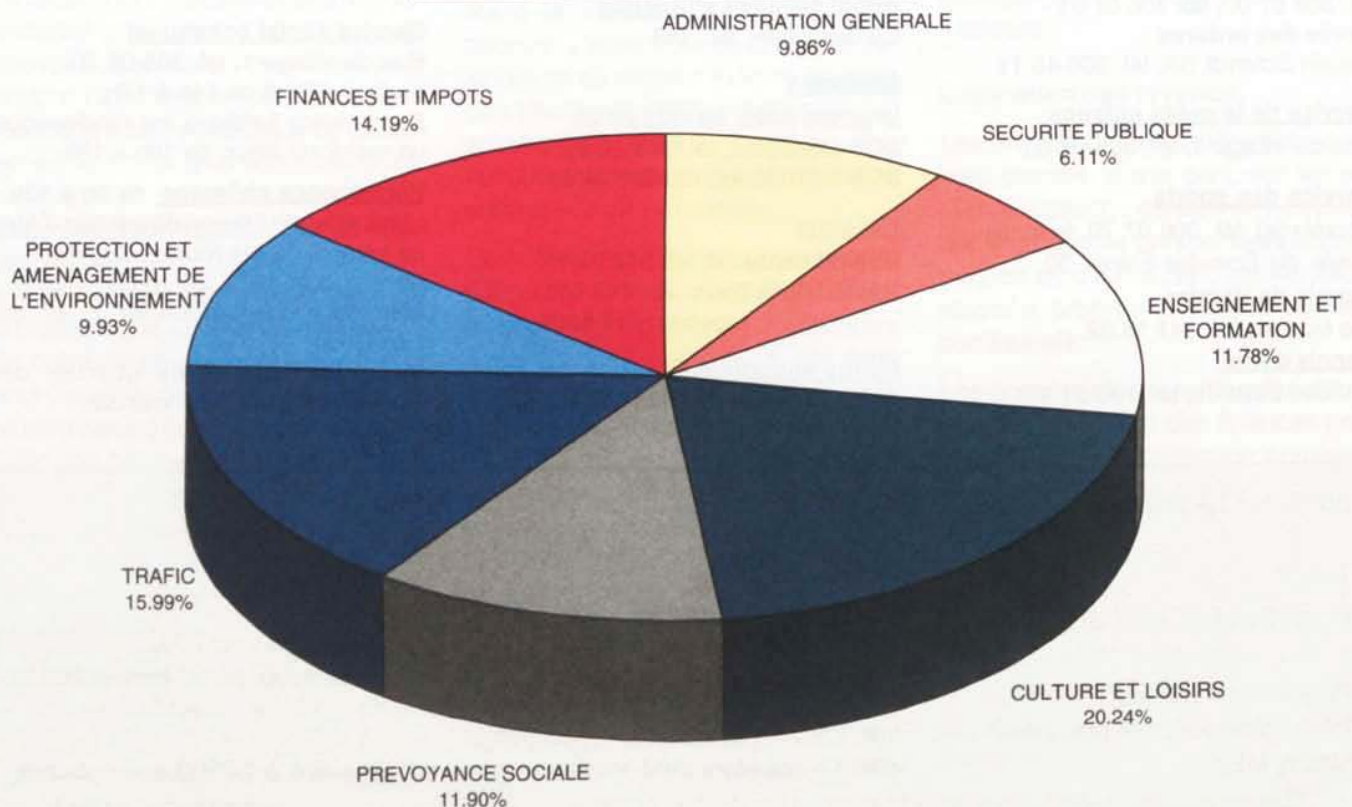
INFORMATIONS VERNIER

L'intégration de la petite enfance dope le budget 2002

Le budget 2002 a été adopté le 20 novembre dernier. Il présente tant au niveau des charges que de celui des revenus un total de près de 66 millions, soit une augmentation de plus de 7% des charges et d'environ 4,3% des revenus.

L'augmentation des charges provient pour l'essentiel de la municipalisation du secteur de la petite enfance. En effet, l'ensemble de la masse salariale de ce secteur représente une somme globale de près de 3,8 millions de francs.

CHARGES PAR FONCTIONS



Sommaire

Le thème

3 **L'intégration de la petite enfance dope le budget 2002**

Au budget 2002, le poste charges du personnel passe de 21,8 millions à 25,9, soit une progression de 19%.

Nouvelles communales

- 4 Vos petites annonces
- 5 Nouveautés dans les bibliothèques communales
- 6 Concours «Réflexe hérisson»
- 9 Courrier des lecteurs
- 12 Echos des clubs d'aînés

- 18 Téléthon : résultats de la manifestation de Vernier-Village

Infos-quartier

- 16 AIVV : 2002, Exposition Nationale...
- 18 AHA : vœux de la Présidente

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 306 06 30

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 9, tél. 306 07 60,
fax 306 07 61

Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV),

Via Monnet 3,

tél. 306 07 00, fax 306 07 01

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 306 43 11

Service de la petite enfance

Rue du Village 1, tél. 306 06 80

Service des sports

Secrétariat, tél. 306 07 70, le matin

Route du Bois-des-Frères 30.

Tennis de Vernier

Via Monnet, tél. 341 18 92.

Tennis d'Aire

Ch. des Lézards, tél. 796 21 98.

Piscine du Lignon

Rte du Bois-des-Frères 30,
tél. 796 62 96.

Bassin couvert jusqu'au 10 mai 2002.

lu 11h-13h30/16h30-20h30,
ma-je-ve 9h30-13h30/16h30-20h30,
me 9h30-20h30, sa-di 9h30-17h.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise

Urgence, tél. 117

Poste de Blandonnet, tél. 427 93 21

Police municipale

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 55

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20

SOS Médecins, tél. 748 49 50

SOS infirmières, tél. 420 24 64

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 719 6111

urgences 719 6000

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 420 34 00. 8h-12h, 14h-18h.

Ch. de l'Étang 4 - 1219 Châtelaine

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon, tél. 420 35 00

Av. du Lignon 78. 8h-12h, 14h-18h.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mardi de 15h à 17h.

Antenne des Avanchets, tél. 420 35 50

Rue du Grand-Bay 18. 8h-12h, 14h-18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 70,

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux, de 16h à 18h.

Permanence chômage de 9h à 12h

Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aire-
Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.

Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.

Mercredi : local de quartier, 8, av. des
Libellules.

Vendredi : centre de quartier des
Avanchets, centre commercial.

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 306 06 20 - Fax 306 06 21

e-mail : m.mex@vernier.ch

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur papier
offset extra-blanc mat, sans chlore.

Prochain numéro :

Parution 11 février 2002

Délai rédactionnel 21 janvier 2002

Journal tiré à 14'500 exemplaires

«Une chose est certaine : une grande prudence s'impose au niveau de l'évaluation de nos revenus à venir», indiquait clairement le conseiller administratif Christophe Iseli, en charge des finances communales, entre autres. Il relevait à cette occasion le départ d'une banque, jusque là installée dans le complexe Air Center. Il s'agit du groupe RaboRobeco qui s'est établi à la rue du Rhône. Ce déplacement concernait une centaine d'employés. Et si la deuxième étape du Blandonnet International Business Center (BIBC) s'est achevée en fin d'année, il n'a pas encore accueilli ses premiers locataires. Bref, aucune rentrée fiscale n'est à prévoir pour ce splendide ensemble de bureaux avant deux ans environ. Quant à l'espoir d'une occupation plus dense à Mouille-Galand, elle ne s'est pas encore concrétisée.

Importants investissements

Ce qui frappe le plus dans ce budget, c'est celui des investissements.

C'est une somme de presque 25 millions de francs, alors qu'il y a peu le Conseil administratif soutenait la thèse du maintien du budget des investissements aux environs de 10 à 12 millions. Pourquoi ce revirement ?

La raison vient principalement de l'opportunité unique que la commune a de pouvoir acquérir prochainement, pour environ 13 millions, les bâtiments commerciaux situés sur la place de Châtelaine (lire à ce propos notre précédent numéro).

Cette acquisition permettrait de réaliser l'ensemble du programme prévu, soit notamment l'agrandissement de la bibliothèque et de la ludothèque.

En outre, ils peuvent offrir des salles pour un centre de rencontres digne de ce nom dans le quartier de Châtelaine. Enfin, ce bâtiment permettrait aussi d'anticiper les problèmes révélés par l'étude directrice des Centres d'Action Sociale et de Santé (CASS), soit le manque de surfaces pour ses activités sur la commune.

Comme le relevait début octobre Christophe Iseli, cette acquisition serait aussi une excellente opération financière : «En effet, d'une part, nous économiserions les loyers que nous

payons actuellement pour la bibliothèque et la ludothèque (Fr. 125 000.- par an) et, d'autre part, les loyers que nous percevons des autres locataires des sous-sols et du 1er étage (Fr. 645 000.-) couvriraient les amortissements liés à cet achat.»

Il faut également préciser que le Fonds d'équipement prendrait partiellement en charge les intérêts découlant de l'emprunt que la commune devrait contracter.

Bref, cet investissement de 13 millions vient s'ajouter aux crédits déjà discutés et approuvés par le Conseil municipal. Le total des dépenses d'investissements s'élève à 24,945 millions, alors que l'autofinancement ne s'élève qu'à 7,385 millions, soit une insuffisance de financement de près de 17,6 millions. «Cela va augmenter la dette d'autant, mais nous emprunterons à long terme à des taux heureusement très bas», a précisé le magistrat.

Charges du personnel

Au budget 2002, le poste charges du personnel passe de 21,8 millions à 25,9, soit une progression de 19%. La municipalisation du secteur de la petite enfance constitue bien évidemment la majeure partie de cette hausse. L'ensemble de la masse salariale de ce secteur (salaire de base plus charges sociales) représente une somme globale de 3,77 millions.

N'oublions pas que cela concerne une soixantaine de personnes.

Cette forte augmentation provient du fait que le Service de la petite enfance fonctionnera 12 mois en 2002 contre 4 en 2001. Il a en outre été tenu compte de l'élargissement des horaires d'ouverture et de l'agrandissement du Pop Corn dès la rentrée scolaire 2002. A ce sujet, le Conseil municipal devra encore se prononcer ces prochains jours. Mais signalons que le poste subventions baisse de Fr. 642 000.- (- 14,1%) en partie grâce à la municipalisation des institutions de la petite enfance.

Pour le reste de l'administration, l'indexation de l'échelle de traitement a été estimée à 1,5% (contre 2% en

2001) et représente une augmentation d'environ Fr. 230 000.-. Les ayants droit toucheront une annuité de 2,5% pour un total de Fr. 213 000.-.

Les autres nouveaux postes inscrits pour un total de près de Fr. 500 000.- concernent :

- une augmentation de 25% du poste de l'employée de commerce au secrétariat technique ;
- un(e) adjoint(e) technique pour le service technique ;
- une secrétaire à 50% pour le service de l'état-civil ;
- un(e) agent(e) de sécurité municipale ;
- un ouvrier au service des équipements ;
- un(e) bibliothécaire à 50% ;
- un(e) horticulteur(trice) au service des espaces verts ;
- un maçon au service des routes ;
- un ouvrier de récupération ;
- un(e) caissier(ère) au service des sports ;
- un(e) gardien(ne) auxiliaire au service des sports.

A noter également, l'augmentation des frais de formation (+ Fr. 145 000.-) due en partie à la formation continue dans le secteur de la petite enfance et à une remise à niveau des connaissances bureautiques pour l'ensemble des utilisateurs.

Estimation des revenus

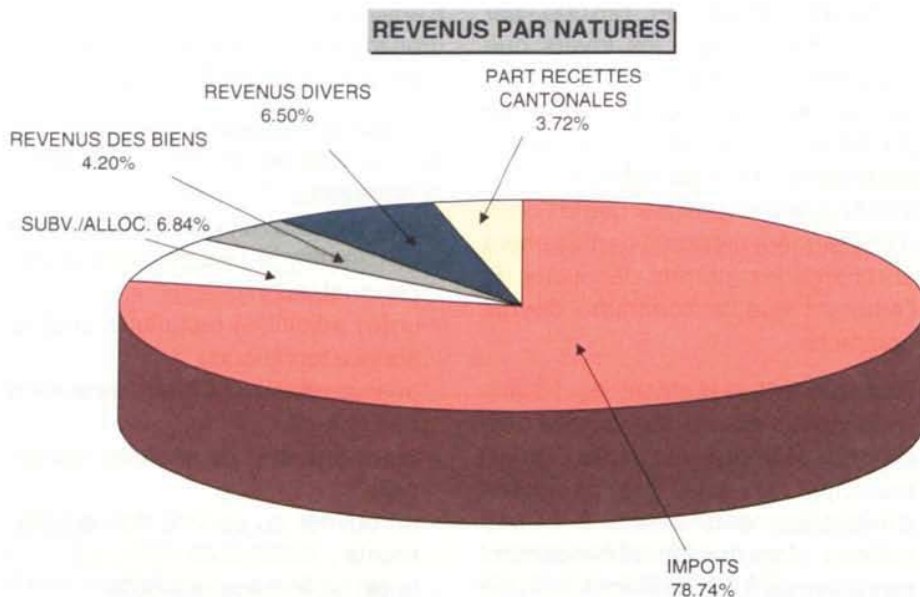
Les prévisions en matière fiscale se sont basées, d'une part, sur les recommandations éditées en juin 2001 par le groupe de perspectives économiques et, d'autre part, sur les informations propres à l'administration communale.

Les économistes et autres directeurs des départements des finances préconisaient une croissance nominale des revenus de l'ordre de 3,4% pour 2001 et idem pour 2002.

Les différents éléments en notre possession, notamment l'augmentation de notre indice de capacité financière influençant à la baisse le pourcentage de notre part privilégiée, a poussé la commune à retenir un taux total de croissance de 5%.

Les prévisions fiscales communiquées

L'intégration de la petite enfance dope le budget 2002



le 4 septembre par la cheffe du Département cantonal des finances, soit une semaine seulement avant la catastrophe ayant frappé les Etats-Unis, étaient à nouveau largement supérieures aux autres informations.

En effet, elle préconise une croissance du produit de l'impôt de 10,4% entre les comptes 2000 et le projet de budget 2002.

Une fois de plus, le Conseil adminis-

tratif n'a pas voulu suivre l'optimisme du Département des finances et a maintenu ses propres calculs pour l'évaluation des recettes fiscales des personnes physiques.

Concernant les personnes morales, soit les petites et moyennes entreprises, les premières années suivant l'introduction du changement de mode d'imposition laissaient supposer un réajustement positif de l'impôt évalué

d'environ un million.

Malheureusement, et sur la base des résultats de l'exercice 2000, le correctif d'impôts prévus pour 2001 devra s'élever à Fr. 130 000.- environ. Le taux de croissance retenu a été, comme pour les personnes physiques, estimé à 5%.

A signaler une importante augmentation du poste des revenus divers due aux pensions d'enfants suite à la municipalisation des institutions de la petite enfance (Fr. 534 000.-) ainsi qu'à la modification de la loi sur les procédés de réclames, permettant dorénavant aux communes d'encaisser les redevances d'affichage sur le domaine public cantonal (Fr. 100 000.-).

Voilà, dans les grandes lignes, le budget 2002 adopté par les autorités communales.

Serge Guertchakoff

Prochaines séances du Conseil municipal

Mardi	5 mars 2002	à 20h30
Mardi	16 avril 2002	à 20h30

Petites annonces - à votre service gratuitement

Transmettez-nous vos annonces par fax au 306 06 21, par tél. au 306 06 20 ou par e-mail : m.mex@vernier.ch

Place de parc

Cherche place de parc pour voiture dans garage à Avanchet-Parc. Tél. 078 654 58 08, après 18h.

A vendre

Piano droit Rieger-Kloss Mod. 109 Attractive, acajou poli. Acheter neuf, peu utilisé. Fr. 4'500.- à discuter. Accordéon Crucianellie 32 touches, Fr. 200.-. Tél. 796 98 50 ou 791 85 00.

Chambre enfant toute en couleurs coprenant : 1 lit surélevé avec échelle, 1 commode, 1 armoire, 1 bibliothèque reliée à 1 bureau. Prix demandé, Fr. 500.-. Tél. 796 20 14 dès 19h.

Paroi murale en bois massif (noyer) avec 4 vitrines, Fr. 1000.-. Table demi-lune en bois massif (noyer) possédant un jeu d'échecs incorporé, Fr. 500.-. En excellent état, cédés pour cause de départ et de très bonne qualité. Tél. 797 41 30 maison / 753 17 37 bureau / 079 449 08 88 natel, mail : paolo.balbo@span.ch.

Aquarium 120 litres, très bon état. Prix Fr. 200.-. Tél. 076 324 12 61.

Maxi cosi Chicco, comme neuf, peu utilisé. Acheté Fr. 150.-, cédé Fr. 80.-. Tél. 797 10 06.

Paroi murale en plaqué brun foncé avec vitrine, placards et grands tiroirs. Dimensions : longueur 2m45, hauteur 1m75, profondeur 0,40. Fr. 500.-. Tél. 343 73 71.

A louer

1 studio à 3 lits à Heute-Nendaz/VS, Fr. 350.- par semaine. Tél. 796 38 82.

1 appartement pour 2-4 personnes à Benidorme - Costa Blanca/Espagne, Fr. 350.- par semaine. Tél. 796 38 82.

Bibliothèques communales de Vernier

C'est à lire près de chez vous :

Shan Sa - La joueuse de go

Marc Levy - Où es-tu ?

Christian Jacq - La reine liberté

Fred Vargas - Pars vite et reviens tard

Keith Ridgway - Mauvaise pente

Le Petit Futé - Stations de Savoie et de Haute-Savoie

On achève bien les paysans

France Guillain - Nous sommes tous beau

Allergies : comment s'en préserver

Ces gens qui remettent tout à demain

Jean-Louis Etienne - La complainte de l'ours

Jean-Marie Périer - Enfant gâté

Michel Serrault - Vous avez dit Serrault ?

Et bien sûr toutes les aventures de **Harry Potter** par **J.K. Rowland**, ainsi que des livres sur la magie et la sorcellerie,

de même que **Le Seigneur des anneaux** par **J.R.R. Tolkien**, et d'autres histoires d'héroïc-fantasy.

Des **CD-ROM** et des **CD audio**

sont également à votre disposition dans les trois bibliothèques

Avanchet

Dans la galerie marchande

☎ 797 05 55 (heures d'ouverture)

Lundi : 16h - 20h
Mardi : 15h - 19h
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A

☎ 797 16 82 (heures d'ouverture)

Lundi : 15h - 19h
Mercredi : 9h - 12h
14h - 18h
Jeudi : 16h - 20h

Vernier

Rue du Village 57-59

☎ 341 04 91 (heures d'ouverture)

Mardi : 16h - 20h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

(inscription gratuite, prêt des livres, des revues et CD gratuit)

Retrouvez Florence Henry
pour **I'HEURE DU CONTE**
(dès 6 ans)

Mercredi 30 janvier et 20 février

à 14h

à la bibliothèque
d'Avanchet

à 16h

à la bibliothèque
de Châtelaine

Retrouvez Claude Fissé
pour **I'HEURE DU CONTE**
(dès 5 ans)

Mercredi 6 et 20 février

à 10h

à la bibliothèque
de Vernier

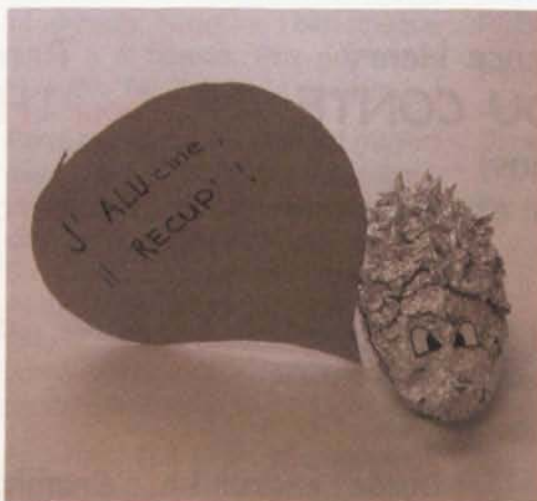
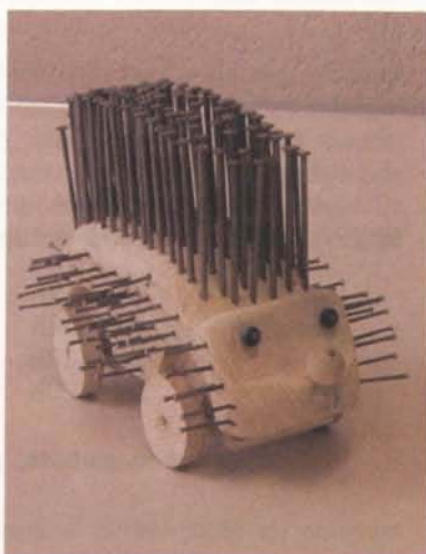
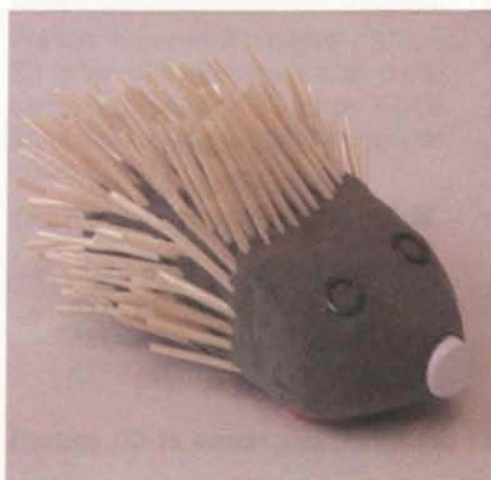
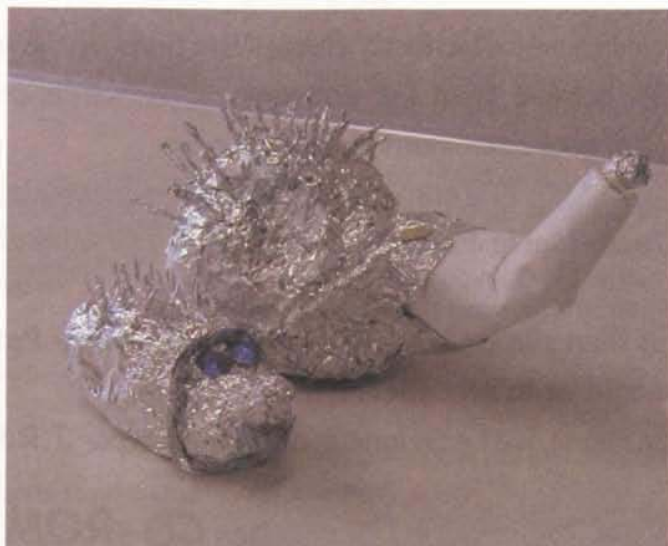
Durée : environ 1 h. Gratuit.



Concours «Réflexe hérisson»

Le service communal de la récupération remercie tous les enfants verniolans qui ont participé au concours « Réflexe hérisson » lancé par le service Inf-eau-déchets. Tous les enfants du canton étaient invités à créer un hérisson en trois dimensions et à imaginer un slogan en faveur de la récupération.

Nous félicitons tout particulièrement Kevin Kimber et Floria Mani qui ont reçu «le prix collage» pour leur réalisation commune.



Section socialiste de Vernier

CRISE DU LOGEMENT CONSTRUCTION DE LOGEMENTS A VERNIER

Nous savons tous que la ville se développera et s'agrandira autour d'elle-même, comme toutes les villes d'ailleurs.

Depuis plusieurs années, Genève enregistre une augmentation de population en raison d'un petit excédent de naissances, de migrations internes à la Suisse, d'immigration. La décohabitation s'accélère.

La crise du logement est là. Il est donc nécessaire de construire des logements accessibles à l'ensemble de la population.

Si ce n'est pas le cas, la crise du logement ne fera que s'aggraver. La pénurie provoquera des hausses de loyers, mécanisme déjà enclenché. Ceux qui en souffriront le plus seront les plus pauvres d'entre nous, ce qui accentuera encore des inégalités sociales scandaleuses.

Bien sûr, il ne convient pas de créer des ghettos mais la formule HM, récente, garantit la mixité des habitants dans les mêmes immeubles. Ce qui nous paraît bon. Des solidarités pourront se développer dans les immeubles à tailles humaines, dans un environnement de qualité.

A Vernier, les socialistes sont d'accord d'accueillir de l'habitat développé dans ce concept d'urbanisme doux. C'est une question de responsabilité, de justice et d'égalité car il faut être bien conscient que, si les communes de la périphérie refusent la construction de logements sur leur territoire, que si l'on ne doit pas toucher à la zone agricole, qu'il faut donc construire ailleurs, où est cet ailleurs ?

Peut-être, comme l'agriculture l'a réussi, pourrions-nous imaginer des constructions hors sol !

Les socialistes souhaitent une Commune de Vernier où il n'y a pas de laissés pour comptes, solidaire, où il fait bon vivre, en sécurité.

Mais une question demeure : celle de la péréquation financière intercommu-

nale qui doit permettre à des communes comme Vernier de répondre aux besoins d'écoles, sociaux et culturels. C'est peut-être là la vraie question qui permettrait un développement du canton harmonieux, accepté.

Jean-Pierre THOREL
Chef du Groupe socialiste
Conseiller municipal de Vernier

DES ELUS AU SERVICE DE LA POPULATION (Compléments à la liste publiée dans le No de décembre 2001)

Aire le Lignon

Apothéloz Thierry	38, av. du Lignon - E-mail : thierry.apotheloz@gc.ge.ch
Bussien Monique	17, rte de l'Usine-à-Gaz - Tél. 341 06 04
Richard Jacques-Eric	7, ch. des Hérons - Tél. 796 03 76 E-mail : jacquesericrichard@hotmail.ch



Ramassages ménagers

DÉCHETS ENCOMBRANTS mardi 5 février 2002

Sont considérés comme déchets encombrants: meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas...

DÉCHETS MÉTALLIQUES jeudi 7 février 2002

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

Attention : Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc., doivent être impérativement rapportés dans les points de vente.

Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette «recyclable» disponible à la Mairie ou au Centre d'entretien au prix de Fr. 75.-.

Renseignements : Centre d'entretien, tél. 306 07 00.

MERITE MUNICIPAL VERNIOLAN 2001

Les Autorités communales vous informent que les inscriptions sont ouvertes.

Voici un extrait du règlement :

La commune de Vernier attribue le mérite verniolan à une ou plusieurs personnes, domiciliées sur le territoire ou y ayant une activité prépondérante ou originaires de Vernier, qui se sont particulièrement distinguées dans le domaine humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autres.

Une commission ad hoc est créée pour désigner la ou les personnes

méritantes. Il peut s'agir de personnes individuelles, d'équipes ou de groupes de personnes pouvant recevoir le mérite à titre collectif.

Cette commission se réunit chaque année afin de sélectionner les lauréats qui seront honorés lors d'une cérémonie publique. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres de la commission. Elles sont sans appel.

La commission peut décider de ne pas décerner de mérite au cours d'une année si les candidats ne répondent pas au vœu de la commission.

En principe, le mérite ne peut être obtenu qu'une fois.

Des formulaires de candidature sont à votre disposition auprès de la Mairie de Vernier, rue du Village 9, ou, sur demande, peuvent vous être envoyés.

Le dossier doit parvenir au Service culturel de la commune de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier, ☎ 306 07 80 jusqu'au 20 février 2002.

NOCES D'OR ET DE DIAMANT 2002

Nos Autorités communales souhaitent honorer les couples qui célèbrent leurs noces d'or ou de diamant en l'an 2002.

Nous vous invitons donc à signaler au

Service culturel de la commune de Vernier,
rue du Village 57 à Vernier,
☎ 306 07 80,

les couples fêtant leurs 50 ou 60 ans de mariage. Ils seront ainsi conviés à une petite réception en fin d'année.

Nous précisons que les couples doivent être domiciliés sur la commune, le lieu du mariage n'entrant pas en considération.

Te reconnais-tu ?



Cela ne devrait pas être trop difficile ! Dans ce cas, tes parents vont nous appeler au no 341 39 17. Tu gagneras un bon de Fr. 30.- qui te permettra d'acheter des livres dans une librairie genevoise.

En attendant, bon rétablissement !

Le Comité de l'AIVV

Entreprise
TAILLE DE PIERRES
MELLO & FILS S.A.

Monuments Funéraires

20, rue des Moraines
1227 CAROUGE

Tél. 342 22 74 - Fax 342 77 71

Michel BONVIN



Linos - moquettes
parquets (vitrification)

Stock important
Grand choix de coloris
Services rapides et souples
Conseils - Devis

Tél. (022) 798 46 57 - Fax (022) 788 10 09
79, av. Louis-Casaï - 1216 COINTRIN / GE

Le courrier des lecteurs

VERNIER EN FETE

Le Comité pour la FETE POPULAIRE a renoncé à organiser cette manifestation pour l'année 2002. Toutefois, avant d'exposer les motifs qui l'ont conduit à prendre cette décision, il nous semble utile de revenir en arrière afin de mieux comprendre la situation actuelle.

Lorsque l'ancien Cartel des Sociétés verniolanes a relancé la VOGUE DU RENOUVEAU, il disposait par l'ampleur de sa structure, de forces importantes et d'un effectif qui lui permettait de tout organiser sans avoir recours à des éléments extérieurs, les services du Centre de voirie exceptés. De ce fait, il était logique que les bénéficiaires lui reviennent entièrement. Sa marge de manoeuvre s'en trouvait renforcée.

Après la disparition de cette VOGUE en 1997, plusieurs séances de travail dirigées par Mme LONGCHAMP, Présidente de la Commission culturelle, n'ont abouti à aucune solution concrète, les Sociétés Communales n'ayant montré aucun enthousiasme à s'engager dans cette aventure. Par la suite et sous l'impulsion de M. Jean-Robert WALTHER, cinq Associations ont décidé de se lancer dans l'organisation de cette Fête en prenant une responsabilité dans un nouveau Comité ad hoc. Cela a surtout été possible grâce à une subvention de Fr. 40'000.- accordée par la Mairie.

Conformément au désir des Autorités, la Fête a été ouverte à toutes les Sociétés communales qui pouvaient participer bénévolement à l'animation ou tenir un stand. La première édition de l'an 2000 a rencontré un certain succès, le public semblant heureux de se retrouver dans l'ambiance d'une fête à caractère villageois dont il avait été privé pendant deux ans.

Le bénéfice réalisé - chaque stand ayant versé une contribution prélevée sur ses gains - a été mis de côté afin de constituer un fond de réserve. Les taux de cette participation aux frais avaient été discutés à l'avance et toute tentative de les augmenter s'est soldée par un échec. On aurait assisté alors à un désintéret encore plus grand de la part des Sociétés. Le bénévolat est une vertu en voie de disparition.

Cette année 2001, les frais d'infrastructure - tente, sonorisation améliorée, éclairage, surveillance, etc. - ont pratiquement absorbé la subvention communale. Le budget d'animation s'en est trouvé fortement réduit et le Comité a dû puiser dans le fond de réserve.

Pour 2002, nous avons malheureusement constaté que les frais fixes seraient en augmentation. D'autre part, une enquête menée parmi le public a montré que les gens s'attendent pour les années à venir à des attractions d'un niveau encore supérieur à ce qui a été présenté. Il en résultera inévitablement un accroissement des dépenses. La simplicité n'est plus de mode.

A la suite de ce constat global, le Comité a pris contact

avec la Mairie et demandé une augmentation de la subvention communale. Le 30.10.2001, M. ISELI, Conseiller administratif a reçu notre délégation et par la suite une décision a été prise d'allouer une rallonge de Fr. 7'000.- à la subvention, ce qui la porte à Fr. 47'000.-. Malgré ce nouvel appui financier, le Comité ne peut raisonnablement engager les Associations qu'il représente dans ce qui peut se solder par un déficit.

Nous en sommes arrivés à la conclusion que la Mairie devrait s'engager beaucoup plus dans la préparation de la Fête populaire et constituer un Groupe de travail qu'elle dirigerait, aidée en cela par des Associations communales qui répondraient alors mieux à ce qu'on est en droit d'attendre d'elles. En effet, le Comité actuel travaille un peu comme une entreprise privée qui, quoique subventionnée, n'a pas l'influence qu'aurait une organisation plus officielle. D'autre part, un soutien moral continu est absent, alors qu'il l'est pour des manifestations verniolanes qui bénéficient d'autres appuis que financiers.

Nous vous avons exposé les motifs qui ont malheureusement provoqué notre décision mais nous espérons que nos Autorités auront à coeur de maintenir cette Fête qui devrait être COMMUNALE. La solution que nous proposons nous semble être, dans l'immédiat, celle qui peut rencontrer le plus de chance de réussite.

Le Comité

VACANCES DE FEVRIER

La Carambole et la Maison du Quartier de Vernier-Village propose un camp de ski durant les vacances de février.

Dates : du lundi 11 au samedi 16 février

Lieu : Chalet d'En-Haut Champéry
(directement sur les pistes)

Age : de 12 à 17 ans

Renseignements :

Maison du Quartier de Vernier-Village	341.04.08
La Carambole	796.42.67
La Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon	970.06.90

LA MACAV

Ouverte du mardi au samedi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30. Fermeture durant les vacances scolaires.

Jusqu'au 9 février 2002

VERENA HUNZIKER - JACQUELINE LE DÙ

QUATRE SAISONS



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium
-
Portes d'entrée

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

**Pas de frais de déplacement aux
habitants de la commune**

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21

10 ans au service de notre clientèle

FIDUCIAIRE KUFFER & CIE

Chemin de l'Alouette 7, Case postale 32, 1219 Aire-Genève
Tél. 022 796.35.74 - Fax 022 797.31.41 - Natel 079 442.23.17

Contactez-nous pour votre déclaration fiscale 2001-B,
les changements intervenus sont multiples et compliqués,
tous nos dossiers fiscaux sont traités directement avec l'AFC.

DEPUIS 10 ANS
EXÉCUTIONS RAPIDES, PRÉCISES & PERSONNALISÉES

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*
Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 1281 - 16, Gutenberg



MEYRIN FITNESS
Center

17 Prom. Champ-frechets
1217 MEYRIN Tél : 022/783.04.94

PARKING ASSURÉ

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7 JOURS / 7

PERTE DE POIDS RAPIDE

Programme spécial minceur

**VOTRE SANTÉ
UN CAPITAL
À PRÉSERVER**

TOUTES HEURES
TOUTES PRESTATIONS

TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	Fr. 110.-
2/12 page	Fr. 220.-
1/4 page	Fr. 300.-
1/4 page couv. int.	Fr. 330.-
1/3 page	Fr. 400.-
1/2 page	Fr. 560.-
1 page intérieure	Fr. 1000.-
1 page couv. ext.	Fr. 1200.-

L' ECHO DE VERNIER-THEATRE



FRIEDRICH DÜRRENMATT

votre troupe communale
vous informe

SAISON 2001-2002

Les Physiciens, de Dürrenmatt

La pièce



Il se passe de drôles de choses dans la maison de repos de Mlle Mathilde von Zahnd !

Nous sommes dans le salon de la «Villa» de la clinique privée «Les Cerisiers». Là, se tiennent d'ordinaire trois pensionnaires qui, par hasard, sont trois physiciens - ce qui n'est d'ailleurs pas tout à fait un hasard, car en s'inspirant de principes humanitaires, on assemble ici ceux qui se ressemblent. Ils vivent chacun pour soi, enfermés dans leur monde imaginaire, prenant leurs repas en commun au salon, discutent parfois de leur science, ou se taisent en regardant fixement devant eux : fous inoffensifs, faciles à mener et sans exigences.

Mais voilà qu'il se passe de drôles de choses dans la maison de repos de Mlle Mathilde von Zahnd. Il y a trois mois, fait inquiétant et même atroce, l'un des physiciens a étranglé une infirmière, et voilà que le même fait vient de se reproduire. Si bien que la police se trouve une deuxième fois dans l'établissement. L'infirmière est couchée sur le plancher, dans une position tragique et définitive. Il est évident qu'il y a eu lutte car les meubles sont passablement en désordre. Des agents de la brigade criminelle en civil s'affairent autour du cadavre. Au milieu du salon se tient l'inspecteur Richard Voss; l'infirmière-major Marta Boll, son interlocutrice, a l'air aussi résolu que son nom et son aspect l'indiquent. L'inspecteur Voss aimerait bien comprendre ce qui se passe mais il est bien clair que son esprit borné de fonctionnaire de police ne lui permet guère de saisir les nuances subtiles qui cheminent dans un cerveau dérangé. Mlle von Zahnd, la directrice, tente de l'en instruire, mais il demeure persuadé qu'avec du personnel masculin, les meurtres ne se seraient pas produits.

Une drôle de chose qui se passe dans la maison de repos de Mlle Mathilde von Zahnd, c'est qu'une heure plus tard, Richard Voss est de nouveau là. Nous, nous aurons assisté «en direct» à un nouveau dénouement tragique. L'inspecteur est ironiquement déboussolé. C'est une histoire de fous ! Alors, mieux vaut être prudent et compter sur l'engagement de solides infirmiers.

On va vite apprendre que les drôles de choses qui se passent dans la maison

de repos de Mlle Mathilde von Zahnd proviennent du fait que, dans cet asile d'aliénés, les plus insensés, les plus déments ne sont pas ceux qui en ont l'air !

Vous voulez en savoir plus ? Alors venez nous voir ! Et vous comprendrez pourquoi il se passe de drôles de choses dans la maison de repos de Mlle Mathilde von Zahnd.

Votre Théâtre de Vernier



Ne restez pas seul(e) sur une île déserte
face à votre ordinateur !

Cette année, rejoignez le
Club Informatique du Lignon - CIL
Vous y trouverez convivialité, aide et amitié !

Il se trouve à la route de l'Usine-à-Gaz 16
en sous-sol de l'école des Libellules.

Renseignements : tél. 970 02 66

dès 20h, les lundis et vendredis.

Echos des clubs d'aînés

« N'oubliez pas que les aînés ont été jeunes alors que nous n'avons pas encore été aînés. »

« Certaines populations autochtones laissent aux anciens la responsabilité de prendre les décisions importantes, car les gens savent que les anciens réfléchiront aux conséquences pour les 7 générations à venir. »

(citations faites pendant le Symposium International)

L'année 2001 a été proclamée par l'ONU Année Internationale des Volontaires. Un Symposium international s'est tenu à Genève, sur ce thème, en novembre dernier. Parallèlement, le CAD, Centre d'animation pour retraités de l'Hospice général, a organisé pendant l'été une série de manifestations autour du bénévolat et des aînés.

C'est l'occasion de vous proposer quelques éclairages sur les liens entre bénévolat et clubs d'aînés.

Symposium sur le volontariat

La question de la place des aînés dans le développement du volontariat a été débattue lors du Symposium. En effet, dans nombre de pays, et pour des raisons diverses, les aînés représentent une part de plus en plus importante de la population.

L'idée est donc de renforcer leur contribution à la société, en valorisant la richesse de leurs apports et en proposant à ceux qui le désirent un rôle actif en matière de bénévolat.

Le bénévolat et les aînés à Genève

Le CAD, de son côté, a voulu vérifier l'hypothèse suivante :

Il y a beaucoup de retraités qui s'investissent dans le bénévolat, et il y a beaucoup d'actions bénévoles qui

s'adressent aux retraités.

Pour cela, une exposition a été réalisée afin de présenter les structures actives dans ce domaine. Plus de 300 organismes ont été contactés, et 120 d'entre eux ont répondu à l'appel, confirmant largement notre hypothèse. Parmi ceux-ci, on trouve évidemment les 37 clubs d'aînés fédérés du canton.

Nous avons aussi profité de poser quelques questions sur le bénévolat aux visiteurs, et les questionnaires récoltés apportent des éclairages qui amènent à réfléchir :

Reconnaissance insuffisante

Il ressort clairement des questionnaires que le travail des bénévoles n'est pas assez reconnu : « *travail fantôme, difficilement chiffrable* », tensions lors de collaboration avec des professionnels. Cela vient appuyer une des principales conclusions du Symposium, qui suggère de développer la promotion et la mise en valeur du volontariat.

De l'importance du premier accueil

Nous avons ainsi vérifié que le moment où un groupe de bénévoles déjà constitué accueille une nouvelle personne est très important : c'est un moment-clé, porteur d'espoir et en même temps fragile. De nombreux clubs d'aînés se

penchent sur cette question, car elle constitue un élément primordial dans la recherche de nouvelles forces bénévoles.

Formations à développer

La majorité des témoignages proposent d'encourager la mise en place de formation pour les bénévoles, lorsque ceux-ci le souhaitent. Proposer une formation, c'est pour certains « *une forme de salaire stimulante et valorisante* ».

Dans la commune

A Vernier, les aînés sont déjà impliqués dans toute une série de bénévolat, organisé ou non. Les clubs d'aînés en sont un exemple, avec les milliers d'heures de « travail non rémunéré » réalisées chaque année. Ils assurent ainsi un rôle de solidarité et de convivialité.

Au-delà de l'investissement bénévole, les aînés, avec leur expérience, le regard qu'ils portent sur les choses, sont des partenaires importants de la vie collective de Vernier. Sachons les écouter!

Les animateurs du CAD
délégués auprès des clubs d'aînés
de la Commune.

Club des aînés d'Avanchet

Dir. collégiale
21, rue du Grand-Bay
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 796 19 98
Ouverture le mardi
de 14h à 17h30.

Club des aînés de Châtelaine-Balexert

Mme Yvonne Tornare,
ad interim
39, av. de Crozet
1219 Châtelaine
Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h30 à 17h30.

Club des aînés des Libellules

Mme Alice Fasel
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 797 13 97
Ouverture
les lundi, mardi et jeudi
de 13h30 à 17h.

Club des aînés du Lignon

Dir. collégiale
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 796 16 70
Ouverture du lundi au
vendredi de 14h à 18h
(animation principale
le mercredi).

Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 341 03 48
Réunions
les mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h.

Les Fêtes de fin d'année dans les cinq clubs d'âinés de la Commune

Voici, résumées en quelques lignes, ce que furent ces festivités.

Pour l'escalade, aux Avanchets, une joyeuse cohorte se pressa autour des tables garnies aux couleurs traditionnelles. Le sociétaire qui a cassé la marmite a certainement été bûcheron dans une autre vie : mille éclats de chocolat se répandirent au premier coup.

La Fête de Noël fut égayée par les chants d'une classe enfantine. Chacun a pu admirer le travail de la maîtresse pour monter cette chorale qui comprenait nombre d'enfants d'autres pays. S'ensuivit la lecture d'un conte de Noël et l'on termina en entonnant « Mon beau sapin » avant d'entamer l'indispensable bûche. Des représentants des autorités communales ont assisté à ces deux manifestations.

A Châtelaine-Balexert, le plus grand club de la commune a célébré l'Escalade par un délicieux repas précédant le bris de la marmite. Après les messages des invités, l'on put danser sur

les airs du synthétiseur de M. Monticelli et chacun s'en retourna, content de sa journée.

Pour Noël, ce sont 95 enfants qui ont réjoui l'assistance et la beauté de cette présence sur scène n'a échappé à personne. Puis les membres et les petits chanteurs ont partagé la bûche et les sandwiches. Outre les édiles et les autorités ecclésiastiques, Messieurs Empeyta et Mégroz ont été invités aux deux événements.

Enfin, à Vernier, dans un local richement décoré, l'Escalade fut ponctuée par un copieux repas, avant que la marmite ne disparaisse à son tour aux sons de « Cé qué l'aino », s'ensuivit une après-midi conviviale où chacun put donner libre cours à ses distractions.

Le jour de Noël, une chorale de tout-petits, sagement dirigée par une maîtresse digne d'éloges vu la diversité des enfants, s'appliqua à distraire les membres réunis devant le sapin brillant de mille feux. Puis l'on partagea la

bûche et des gâteaux secs avant que les enfants ne regagnent leur école pour les dernières heures de l'année, nantis chacun d'un petit cadeau.

Quant aux aînés, heureux d'avoir vécu un bon moment, ils se complurent à terminer l'après-midi à leur gré. Nos autorités communales ont, bien entendu, participé à ces réjouissances en y apportant leurs messages de circonstance.

Au moment de mettre sous presse, nous n'avons, malheureusement, pas eu d'échos des Clubs des Libellules et du Lignon. Mais tout porte à croire que, là-bas, les fêtes furent aussi belles.

On peut donc constater que, malgré les similitudes, chaque club a eu à cœur de rendre ces célébrations les plus agréables possibles.

Pour conclure, il sied de remercier la Commune qui a offert, à chacun de nos clubs, le bûche et la marmite, geste très apprécié.



Le CAD, **Centre d'animation pour retraités** (Hospice Général) et la **Commission des loisirs de la Fédération des clubs d'âinés du Canton de Genève** organisent

Le mardi 5 février à 14 heures au CAD,
Route de la Chapelle 22 - 1212 Grand-Lancy

Un Grand bal de Carnaval

avec **Pino GERACI** et sa trompette d'or et
les Clown et jongleur de **l'école de cirque Yvette Challande**.
Du rire, des cotillons et de l'animation sous le signe du soleil.

Deux fruits seront à la fête, le citron et l'orange. Alors déguisez-vous ou portez du jaune et de l'orange pour faire honneur aux agrumes ensoleillés de la Côte d'azur. Ce grand carnaval dont l'entrée est gratuite est ouvert à toute la population retraitée du canton.

Inscription individuelle en téléphonant au CAD 343.97.77. - heures de bureau

Vous avez dit «violon d'Ingres» ?



Avoir un Nounours quand on est petit, c'est merveilleux.

Le voir disparaître dans un accident bête et méchant, c'est catastrophique !

Plus tard, en retrouver Un, puis 2, 10, 100 et même plus, en remplir sa maison, créer un monde enchanté, une île à part où l'on peut rêver...

Quand on en a trop, on peut changer d'appartement ou en faire profiter les autres, ceux qui sont tombés dans la même potion magique, qui recherchent le Teddybear unique, ou en «édition limitée et numérotée»; d'une grande marque, de confection soignée, voire artisanale. Ou encore celui «qui a vécu» et qui en porte encore les marques : un pauvre nounours qui montre des stigmates attendrissants...

Danielle a créé à Vernier une n'Ourserie. C'est un vrai conte de fée, un monde magique. On en sort rajeuni, un peu nostalgique, presque enfant...

Laissez-nous vous dire - en confidence, mais ne le répétez pas - que le violon d'Ingres de notre amie s'est changé en une vraie passion. Inextinguible...



les p'tites notes de



Un joli p'tit concert...

Mercredi 19 décembre dernier, la chapelle protestante de Vernier a accueilli le dernier concert de l'année de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine.

En effet, les élèves et les professeurs de l'école de musique y ont organisé leur traditionnel Concert de Noël, durant lequel un public encore plus nombreux que l'année dernière a pu applaudir (eh oui ! on applaudit aussi en église...) 15 musiciens qui se sont relayés dans des pièces de différents styles, allant du pur baroque au boogie woogie, en passant par des chants de Noël et des pièces originales pour accordéon de concert. Les musiciens se présentaient aussi bien en solistes qu'en formation de duo ou trio.

Toutes les catégories d'âge de l'Avenir de Châtelaine étaient représentées : la plus jeune musicienne, âgée de 7 ans, donnait son premier concert en église ; les adoles-

cents succédaient aux pré-ados ; les jeunes adultes donnaient la réplique aux professeurs un peu plus expérimentés, et le directeur de l'Avenir, doyen des musiciens du haut de ses 40 ans (!), présentait le tout dans une atmosphère bon enfant.

4 histoires de Noël, racontées par quelques élèves, ont égayé la soirée. On y a appris entre autre comment le Père Noël pouvait «faire des bourdes» en inversant des cadeaux et pourquoi il y a tellement de Pères Noël dans les supermarchés (c'est simple : chaque fois que le Père Noël se fait surprendre par un enfant alors qu'il dépose des cadeaux dans une maison, il devient un Père Noël de supermarchés et est remplacé par un autre, le «vrai»...)

A la fin du concert, une verrée agrémentée d'un petit marché de Noël a accueilli le public afin de terminer la soirée en beauté autour d'un verre.

RENSEIGNEMENTS AVENIR DE CHÂTELAINE :

* Cours d'accordéon :	Sylvie BOSSI	tél 022/782.05.89	sbophd@bluewin.ch
* Cadenza Baïana :	Sylvie BOSSI	tél 022/782.05.89	sbophd@bluewin.ch
* Cours de piano :	Fabrice PECOUD	tél 022/950.41.44	
* Cours de solfège :	Gisèle DEMIERRE	tél. 022/756.01.55	
* Orchestres, concerts :	Daniel CLOUX	tél. 021/825.40.09	
* Président :	Christian SCHALLER	tél 022/342.09.77	

Prochains concerts de l'Avenir

Samedi 20 avril 2002 :

Soirée annuelle de l'Avenir accordéoniste
Salle communale de Vernier-Place
20h
entrée libre
buvette – petite restauration - tombola

Vous cherchez de la musique pour un mariage,
un apéritif, une fête en vue ?

Le **duo BAÏANA SPLIT** est là !

Programme : classique, russe, folklore irlandais et cajun
... (accordéons purs/électroniques)

Renseignements, tarif :
Daniel CLOUX, tél. 021/825.40.09

L'Avenir accordéoniste de Châtelaine est à votre disposition pour des concerts :

tarif et renseignements au tél 021/825.40.09 ou Natel 078.744.50.71

2002, EXPOSITION NATIONALE. AUJOURD'HUI, NOUS ALLONS VOUS LA RACONTER, CELLE

de Genève, en 1896 ! Car nous venons d'apprendre que des Verniolans - du village - s'y sont rendus par une belle journée de printemps. Le père a sorti la jument et l'a attelée au char à bancs. La mère a préparé le panier aux provisions, quelques

rechanges et le porte-monnaie. On a pris des parapluies - à cause du soleil ! Et en avant la musique ! On a traversé Aire-la-Ville, Bernex, Onex et Petit-Lancy. Plus bas, on a laissé la jument à Tivoli parce que le père connaît quelqu'un et on a terminé à pied.



1

L'Exposition se trouve sur les bords de l'Arve, juste avant la Jonction. La famille y a fait un tour rapide: la Halle des machines, les Galeries de l'industrie nationale, les Salons du palais des sciences. On a vu les choses en vitesse car ce qui intéresse le plus, c'est le VILLAGE SUISSE.

Il est situé dans l'espèce de presqu'île que forment l'Aire et l'Arve près de leur jonction, à proximité de la division agricole de l'Exposition. C'est ce coin que les Genevois appellent « la Californie ». Passé l'entrée (3), on se trouve dans une rue bordée de maisons caractéristiques des différentes régions de la Suisse: arcades de Berne et Morat (1; 2), chalet de Fischenthal, bâtiments d'Aarau, de Frauenfeld, de Laupen, etc. Stans est représenté par une construction à façade ciselée et peinte, le Tessin par une maisonnette de Muralto, Fribourg par une ferme de Villard-Vollard et par la maison de Chalamala qui fut bouffon des comtes de Gruyère...

La rue se termine et l'horizon s'ouvre: une montagne, un torrent, un petit lac dans lequel se mire une auberge historique du canton d'Uri (6); on admire l'église empruntée à l'Oberland bernois (5), passe un pont (4) et aborde l'Alpe et ses chalets construits en poutres de mélèze entrecroisées, couverts en tavillons.



2



3



4

Puis voici un bisse, une antique scierie, un moulin à farine et les marteaux à foulon d'un tisseur de draps. En redescendant, on va vers les chalets de Schwytz, de Broc, de Montbovon et de Rougemont. On arrive dans la Grand'rue pour se désaltérer à l'Auberge vaudoise ou à celle de Choully...

5



Un VILLAGE SUISSE en Suisse ? le comble du ridicule !
Et pourtant: du 1er mai au 25 octobre, 1 100 000 entrées; le jour le plus faible avec 500 visiteurs mais 11 000 pour le plus fort.

Retenez bien ceci: 23 000 m²; 77 maisons, chalets, fermes, étables, mazots. La montagne, construite en bois recouvert de plâtre, de ciment et de rochers, est creuse. On peut y admirer un panorama alpin. Elle mesure 40 mètres de haut. Une cascade y débite 6 000 000 de litres d'eau par journée de 10 heures.

Le Village compte 353 habitants qui portent pour la plupart les costumes nationaux. Le service d'ordre comprend 25 hommes; 11 caissières et 13 contrôleurs assurent les entrées et le Bureau de vente occupe 9 vendeuses.

On y compte 33 principales industries domestiques suisses.

.....
La famille est rentrée avec des images plein la tête. La nuit tombait; sur le char à bancs, on somnolait. Mais la jument connaissait la route parce qu'on est rentrés par Charmilles et Châtelaine...

6



L'Expo 1896, c'était cela et même beaucoup plus. On raconte par Vernier qu'un des chalets récupéré après la démolition qui a suivi aurait été remonté dans une propriété du Village et qu'il aurait lamentablement fini sa vie, il y a quelques années, incendié par quelques malintentionnés. Si c'est vrai...

Les photographies sont reproduites à partir d'un lot d'une vingtaine d'épreuves datant de cette époque et retrouvées dans un grenier.



Infos quartier - LES AVANCHETS

Association des habitants d'Avanchet-Parc
Rue du Grand-Bay 11 - 1220 Avanchets

La présidente de l'AHA, Brigitte Le Huédé,

présente ses meilleurs vœux de bonheur et santé en cette nouvelle année 2002 à tous les membres de l'AHA, aux habitants d'Avanchet, à tout le personnel de la Commune de Vernier et à toutes les personnes qui lui ont témoigné leur amitié et qui l'ont encouragée tout au long de l'année écoulée à poursuivre sa tâche de Présidente en son âme et conscience.

A tous mes meilleures pensées.

Votre dévouée Brigitte Le Huédé

TELETHON

**Manifestation du samedi 8 décembre 2001
Vernier-Village**

En tant que présidente de l'Étoile Sportive Féminine de Vernier, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à notre manifestation. Comme l'an dernier, nos deux stands de pâtisseries devant les commerces de Vernier ont eu du succès. « Jim le blaireau » a eu beaucoup d'adeptes ! Plus de 250 peluches vendues à Vernier et le solde lors du match de basket en fauteuil roulant opposant les Aigles de Meyrin à Kriens. Match de Coupe suisse remporté par l'équipe locale. Merci de nous avoir laissé vendre notre solde de peluches.

Les cours de gymnastique enfantine et jeux aquatiques ont fait le plein. Seul ombre à notre manifestation, nos cours pour les adultes furent moins fréquentés !

Lors de notre partie officielle, nous avons eu l'honneur et le privilège d'avoir

les visites de Mme Nelly Buntschu, Maire de Vernier et de M. Yvan Gilliéron, chef du service des sports. Mme Buntschu nous a d'ores et déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine. Plus tôt dans la matinée, Mme C. Longchamp, Présidente du Conseil municipal nous a également rendu visite. Un grand merci pour leur soutien à notre manifestation.

Parces quelques lignes, nous souhaiterions que d'autres sociétés communales fassent le pas de participer au téléthon. Nous sommes sûrs que dans

chacune d'entre elles, une idée de défi pourra être mise sur pied et organisons un grand téléthon à Vernier. C'est ainsi que la citation de la présidente du téléthon Genève pourra être honorée : « Si chaque habitant du canton donne Fr. 1.- les petits ruisseaux pourraient faire de grandes rivières ». Vernier en est encore loin et pourtant, nous avons plusieurs nants qui eux se jettent dans le Rhône. La citation est là, présente dans notre commune, à nous de nous mobiliser.

Martine Progin

RÉSULTAT FINANCIER DE NOTRE MANIFESTATION

ÉCOLE DES RANCHES - BUVETTE	Fr. 1'149,90
COOP - MIGROS	Fr. 1'297,80
DONS	Fr. 420,00
PELUCHES (300)	Fr. 3'000,00
Total	Fr. 5'867,70

Votre assureur à Vernier vous souhaite une très bonne année 2002



Armando Amore Conseiller en bancassurance

Natel 079 200 70 51
Bureau 022 809 13 27
Fax 022 809 13 00
E-mail armando.amore@helvetiapatria.ch

- Analyse de portefeuille
- prévoyance privée, 3ème pilier, économies d'impôts
- prévoyance professionnelle, 2ème pilier, contrats cadres
- assurance fonds de placement, prime unique, rentes viagères
- assurance pme, ménage, véhicules à moteur
- RC professionnelle, privée
- maladie collective, perte de gains
- assurance travaux de construction, technique, transport

Helvetia Patria Assurances
Agence générale de Genève
Bd Georges-Favon 18
1211 Genève 11



RAIFFEISEN



Banque Raiffeisen Genève Ouest

UNE BANQUE POUR TOUS

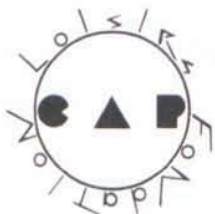
Les prestations très larges que nous proposons sont assorties de conditions avantageuses.

Nous avons la compétence que vous attendez de votre banquier ainsi qu'une infrastructure professionnelle organisée en coopérative. Découvrez avec nous des possibilités qui vous permettront d'aller plus loin.

Horaire de notre agence de Vernier :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
14h00 à 17h

PRETS HYPOTHECAIRES : TAUX 3,875 % net !

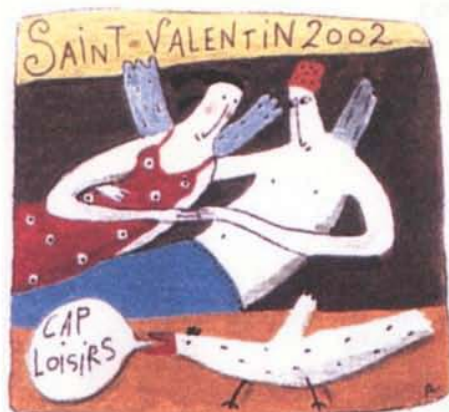
☎ 022 – 753.91.91



Opération bénévole pour la St Valentin

La Fondation Cap Loisirs reconduit pour la huitième année consécutive son action bénévole de vente de badges à l'occasion de la Saint Valentin.

Voilà 22 ans que Cap Loisirs est au service des enfants et adultes avec handicap mental pour leur proposer des loisirs de qualité. Des moniteurs qualifiés, compétents et attentifs les encadrent lors de la pratique de sports, d'activités artistiques ou la découverte



de nouveaux horizons, dans une ambiance détendue et chaleureuse.

A l'origine, il s'agissait de donner aux parents d'enfants mentalement handicapés la possibilité de se ressourcer pendant quelques week-ends ou des vacances. Cette prise en charge, pour bien des familles, reste primordiale. Au fil du temps, les séjours organisés par Cap Loisirs sont devenus pour les personnes mentalement handicapées,



des moments de partage et de rencontres auxquels elles renonceraient difficilement.

La Fondation Cap Loisirs organise annuellement environ 250 séjours

(week-ends, camps, centres aérés), pour plus de 400 participants.

Elle lance un appel à la générosité des habitants du Canton de Genève et des environs pour l'aider à poursuivre et développer ses activités, entre autres les centres aérés d'été, indispensables pour les parents qui travaillent et les familles monoparentales ainsi que la prise en charge personnalisée des personnes handicapées vieillissantes.

Cette année, la Fondation Cap Loisirs



vous propose la série de 5 badges élaborés par **Albertine**. Née en 1967 à Dardagny, elle enseigne actuellement à l'Ecole des Arts décoratifs, et à l'Ecole Supérieure d'Arts Visuels (ESAV).

Illustratrice de nombreux livres pour la jeunesse, elle a obtenu en 1999 la « Pomme d'Or », prestigieuse distinction internationale de la Biennale de Bratislava.

Elle a récemment exposé à Carouge et présentera également ses œuvres en février à la Galerie Papiers Gras.

Le jeudi 14 février, les badges seront en vente au prix de Fr. 3.- pièce, en ville et dans vos communes. Vous les trouverez également chez quelques boulangers, accompagnés d'une brio-



che au prix de Fr. 5.- et en «prévente» dans diverses entreprises.

Par l'achat de ces badges vous soutenez directement les enfants, ados et adultes avec un handicap mental pour qu'ils puissent vivre des moments de loisirs si nécessaires à leur développement harmonieux.

Nous remercions tous les partenaires qui soutiennent notre action et espérons que, comme les années précédentes, le public répondra à notre appel avec générosité.

Julius Bucher
Membre du Comité d'action
Tél : 782.99.22

Jocelyne Ertel
Présidente du Comité d'action
Cap Loisirs : Tél. 731.86.00

